



Association créée le dimanche 12 mars 1933 à Lausanne

**Plaquette établie à l'occasion de la commémoration de son
75e anniversaire au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle le
2 novembre 2008**

HISTORIQUE

Le sport cycliste vaudois, dans un lointain passé, a toujours cherché à s'unir pour défendre sa cause. Grâce à des coupures de presse, nous pouvons en retracer les grandes lignes. Et même si le local qui abritait les archives a été incendié (hiver 1979-1980), il a toutefois été possible de reconstituer l'histoire du cyclisme vaudois par divers éléments détenus par quelques-uns de nos membres. Merci à eux !

UCV Union Cycliste Vaudoise, ancêtre de l'ACV ?

Le Journal "La Suisse Sportive" rapporte que l'Union Cycliste Vaudoise a été fondée en 1904.

Clubs fondateurs :

Bicycle-Club de Lausanne, Vélo-Club de Moudon, Union Vélocipédique de Lucens, Cyclo-Club d'Yverdon-Grandson, Pédale Yverdonnoise, Vélo-Club de Vevey, Vélo-Club de Vallorbe, Vélo-Club de Payerne, Cyclope-Club de Grandcour, Les Amis du Vélo-Club de Cully, soit 10 sections.

ACV Association Cycliste Vaudoise

On trouve dans "Le Sport Suisse" ainsi que dans le "Journal et Feuille d'Avis de Renens" que l'Association Cycliste Vaudoise a été fondée le dimanche 12 mars 1933 au Café du Pont à Lausanne (Café situé à la Rue du Pont 18 qui a cessé ses activités en 1985). L'immeuble a été démoli par la suite et la numérotation du nouvel immeuble correspond maintenant à la Rue du Pont 20.

Clubs fondateurs:

Vélo-Club d'Aigle, Vélo-Club Aiglon, Cyclophile Lausannois, Vélo-Club Italien Lausanne, Pédale Jurassienne Ste-Croix, Pédale Lausannoise, Pédale Montétan, Pédale Tivoli, Pédale Yverdonnoise, Vélo-Club Le Sentier, Vélo-Club Roche, Pédale Broyarde, Pédale Moudonnoise, Vélo-Club de Morges, soit 35 délégués représentant 14 clubs.

Excusés: Cyclophile Veveysan et Vélo-Club de Montreux.

Les buts

Notre Association a pour but d'établir des liens de solidarité entre les clubs du canton de Vaud, de soutenir les intérêts collectifs et de favoriser le développement du sport cycliste sous toutes ses formes.

ACV devient ACCV

En 1998, les délégués en assemblée générale annuelle le 28 février, acceptent la nouvelle dénomination, soit "Association Cycliste Cantonale Vaudoise" de façon à être conforme à l'appellation de toutes les associations cantonales.

Les Présidents

1933-1935	ROSSIER Marcel, Lausanne, Président durant 3 ans
1936-1961	JAYET Fernand, Renens, Président durant 26 ans
1962-1966	BURRI Marcel, Lausanne, Président durant 5 ans
1967-1974	PIOT Maxime, Yverdon, Président durant 8 ans
1975	CORNU René, Lausanne, Président ad interim > fin juin
1975-1984	CURCHOD Daniel, Lausanne, Président durant 10 ans
1985	SAVARY Jean-Paul, Sion, Président ad intérim jusqu'à l'automne
1985-1991	DESSAUGES Claude, Crissier, Président durant 6 1/2 ans
1992-1994	DOUGOUD Claude, Le Sentier, Président durant 2 1/2 ans
1994-1996	RUFI J-Claude, Chavannes, Président durant 2 ans
1996-2003	GLUR Marcel, Corseaux, Président durant 8 ans
2004-	BANDERET Georges-André, Concise

A relever

- Notre Association compte actuellement 2 Présidents d'honneur, MM. Daniel Curchod et Marcel Glur.
- Fernand Jayet a été membre du Jury du TdF durant 27 ans, dont 7 ans à la Présidence.
- Maxime Piot parcourait tout le canton au guidon de son cyclomoteur, depuis Yverdon, pour assister aux courses et assumer son mandat présidentiel.

MEMBRES DES DIVERS COMITES DE L'ACCV

1933				1940				
*	ROSSIER	Marcel	Lausanne	Président	JAYET	Fernand	Renens	Président
*	MEGROZ	Edmond	Lausanne	Vice-Président	GALLAY	Alexis	Lausanne	Vice-Président
*	JAYET	Fernand	Renens	Trésorier	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier
*	BROSSOLASCO	Louis	Lausanne	Secrétaire	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
*	MAULAZ	Georges	Nyon	Membre	HIRT	Fernand	Yverdon	Membre
*	MARTINETTI	Jean	Moudon	Membre	LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
*	HIRT	Fernand	Yverdon	Membre	* GAILLE	Louis		Membre
1934				1941				
	ROSSIER	Marcel	Lausanne	Président	JAYET	Fernand	Renens	Président
	MEGROZ	Edmond	Lausanne	Vice-Président	GALLAY	Alexis	Lausanne	Vice-Président
	JAYET	Fernand	Renens	Trésorier	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier
	BROSSOLASCO	Louis	Lausanne	Secrétaire	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
	MAULAZ	Georges	Nyon	Membre	HIRT	Fernand	Yverdon	Membre
*	HOFER	Georges		Membre	LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
*	MOREROD	Charles	Roche	Membre	GAILLE	Louis		Membre
1935				1942				
	ROSSIER	Marcel	Lausanne	Président	JAYET	Fernand	Renens	Président
	MEGROZ	Edmond	Lausanne	Vice-Président	GALLAY	Alexis	Lausanne	Vice-Président
	JAYET	Fernand	Renens	Trésorier	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier
	BROSSOLASCO	Louis	Lausanne	Secrétaire	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
	MAULAZ	Georges	Nyon	Membre	LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
	HOFER	Georges		Membre	* GRIESHABER	R.		Membre
	MOREROD	Charles	Roche	Membre	* ZAHND	A.	Aigle	Membre
1936				1943				
	JAYET	Fernand	Renens	Président	JAYET	Fernand	Renens	Président
	MEGROZ	Edmond	Lausanne	Vice-Président	GALLAY	Alexis	Lausanne	Vice-Président
	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier
*	GALLAY	Alexis	Lausanne	Secrétaire	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
	MOREROD	Charles	Roche	Membre	LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
*	STEINER	Oscar	Yverdon	Membre	GRIESHABER	R.		Membre
1937				1944				
	JAYET	Fernand	Renens	Président	ZAHND	A.	Aigle	Membre
	MEGROZ	Edmond	Lausanne	Vice-Président	JAYET	Fernand	Renens	Président
	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier	GALLAY	Alexis	Lausanne	Vice-Président
	GALLAY	Alexis	Lausanne	Secrétaire	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier
	MOREROD	Charles	Roche	Membre	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
	STEINER	Oscar	Yverdon	Membre	LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
*	HIRT	Fernand	Yverdon	Membre	ZAHND	A.	Aigle	Membre
*	JACCAUD	André	Lausanne	Membre	* BEGUELIN	Albert	Orbe	Membre
1938				1945				
	JAYET	Fernand	Renens	Président	JAYET	Fernand	Renens	Président
	GALLAY	Alexis	Lausanne	Vice-Président	LAURENT	Louis	Lausanne	Vice-Président
	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier
	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
	MOREROD	Charles	Roche	Membre	GALLAY	Alexis	Lausanne	Membre 01-09
	HIRT	Fernand	Yverdon	Membre	ZAHND	A.	Aigle	Membre
*	LAURENT	Louis	Lausanne	Membre	BEGUELIN	Albert	Orbe	Membre
1939				1946				
	JAYET	Fernand	Renens	Président	* ZEHNDER	M.		Membre 10-12
	GALLAY	Alexis	Lausanne	Vice-Président	JAYET	Fernand	Renens	Président
	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier	ZAHND	A.	Aigle	Vice-Président
	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire	MAULAZ	Georges	Nyon	Trésorier
	MOREROD	Charles	Roche	Membre	JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
	HIRT	Fernand	Yverdon	Membre	LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
	LAURENT	Louis	Lausanne	Membre	BEGUELIN	Albert	Orbe	Membre
					ZEHNDER	M.		Membre

MEMBRES DES DIVERS COMITES DE L'ACCV

1947

JAYET	Fernand	Renens	Président
BEGUELIN	Albert	Orbe	Vice-Président
ZEHNDER	M.		Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
MAULAZ	Georges	Nyon	Membre
LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
ZAHND	A.	Aigle	Membre

1948

JAYET	Fernand	Renens	Président
MAULAZ	Georges	Nyon	Vice-Président
* MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
ZAHND	A.	Aigle	Membre
BEGUELIN	Albert	Orbe	Membre

1949

JAYET	Fernand	Renens	Président
ZAHND	A.	Aigle	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
MAULAZ	Georges	Nyon	Membre
LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
BEGUELIN	Albert	Orbe	Membre

1950

JAYET	Fernand	Renens	Président
BEGUELIN	Albert	Orbe	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
MAULAZ	Georges	Nyon	Membre
LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
ZAHND	A.	Aigle	Membre

1951

JAYET	Fernand	Renens	Président
MAULAZ	Georges	Nyon	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
LAURENT	Louis	Lausanne	Membre
ZAHND	A.	Aigle	Membre
BEGUELIN	Albert	Orbe	Membre

1952

JAYET	Fernand	Renens	Président
BEGUELIN	Albert	Orbe	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
MAULAZ	Georges	Nyon	Membre
* BEYELER	Auguste	Montreux	Membre
* JAQUAT	Charles	Lausanne	Membre

1953

JAYET	Fernand	Renens	Président
JAQUAT	Charles	Lausanne	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
MAULAZ	Georges	Nyon	Membre
BEGUELIN	Albert	Orbe	Membre
BEYELER	Auguste	Montreux	Membre

1954

JAYET	Fernand	Renens	Président
BEGUELIN	Albert	Orbe	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
MAULAZ	Georges	Nyon	Membre
BEYELER	Auguste	Montreux	Membre
JAQUAT	Charles	Lausanne	Membre

1955

JAYET	Fernand	Renens	Président
BEYELER	Auguste	Montreux	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
MAULAZ	Georges	Nyon	Membre
JAQUAT	Charles	Lausanne	Membre
* HANDSCHIN	Robert	Yverdon	Membre

1956

JAYET	Fernand	Renens	Président
HANDSCHIN	Robert	Yverdon	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
BEYELER	Auguste	Montreux	Membre
* CURCHOD	Fernand	Granges-Md	Membre
* GRIVEL	Emilien	Lausanne	Membre

1957

JAYET	Fernand	Renens	Président
CURCHOD	Fernand	Granges-Md	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
BEYELER	Auguste	Montreux	Membre
HANDSCHIN	Robert	Yverdon	Membre
GRIVEL	Emilien	Lausanne	Membre

1958

JAYET	Fernand	Renens	Président
HANDSCHIN	Robert	Yverdon	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
CURCHOD	Fernand	Granges-Md	Membre
GRIVEL	Emilien	Lausanne	Membre
* CARRARA	Eliam	Morges	Membre

1959

JAYET	Fernand	Renens	Président
CARRARA	Eliam	Morges	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
HANDSCHIN	Robert	Yverdon	Membre
CURCHOD	Fernand	Granges-Md	Membre
GRIVEL	Emilien	Lausanne	Membre

1960

JAYET	Fernand	Renens	Président
CURCHOD	Fernand	Granges-Md	Vice-Président
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire
HANDSCHIN	Robert	Yverdon	Membre
GRIVEL	Emilien	Lausanne	Membre
CARRARA	Eliam	Morges	Membre

MEMBRES DES DIVERS COMITES DE L'ACCV

1961							
JAYET	Fernand	Renens	Président				
GRIVEL	Emilien	Lausanne	Vice-Président				
MONNIER	Georges	La Croix	Trésorier				
JACCAUD	André	Lausanne	Secrétaire				
HANDSCHIN	Robert	Yverdon	Membre				
CURCHOD	Fernand	Granges-Md	Membre				
CARRARA	Eliam	Morges	Membre				
1962							
* BURRI	Marcel	Lausanne	Président				
GRIVEL	Emilien	Lausanne	Vice-Président				
* KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
* GIRARDET	Max	Nyon	Secrétaire				
* BARRAUD	Marcel	Montreux	Membre				
* BAUQUIS	Robert	Lucens	Membre				
* PIOT	Maxime	Yverdon	Membre				
1963							
BURRI	Marcel	Lausanne	Président				
GRIVEL	Emilien	Lausanne	Vice-Président				
KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
GIRARDET	Max	Nyon	Secrétaire				
BARRAUD	Marcel	Montreux	Membre				
BAUQUIS	Robert	Lucens	Membre				
PIOT	Maxime	Yverdon	Membre				
1964							
BURRI	Marcel	Lausanne	Président				
GRIVEL	Emilien	Lausanne	Vice-Président				
KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
GIRARDET	Max	Nyon	Secrétaire				
BARRAUD	Marcel	Montreux	Membre				
BAUQUIS	Robert	Lucens	Membre				
PIOT	Maxime	Yverdon	Membre				
1965							
BURRI	Marcel	Lausanne	Président				
BAUQUIS	Robert	Aigle	Vice-Président				
KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
GIRARDET	Max	Nyon	Secrétaire				
BARRAUD	Marcel	Montreux	Membre				
PIOT	Maxime	Yverdon	Membre				
* DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
1966							
BURRI	Marcel	Lausanne	Président				
PIOT	Maxime	Yverdon	Vice-Président				
KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
BARRAUD	Marcel	Montreux	Secrétaire				
BAUQUIS	Robert	Aigle	Membre				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
* CURTET	André	Vallorbe	Membre				
1967							
PIOT	Maxime	Yverdon	Président				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Vice-Président				
KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
BARRAUD	Marcel	Montreux	Secrétaire				
BAUQUIS	Robert	Aigle	Membre				
BURRI	Marcel	Lausanne	Membre				
CURTET	André	Vallorbe	Membre				
1968							
PIOT	Maxime	Yverdon	Président				
CURTET	André	Vallorbe	Vice-Président				
KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
BARRAUD	Marcel	Montreux	Secrétaire				
BAUQUIS	Robert	Aigle	Membre				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
* VOELLMY	Jean	Lausanne	Membre				
1969							
PIOT	Maxime	Yverdon	Président				
VOELLMY	Jean	Lausanne	Vice-Président				
KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
BARRAUD	Marcel	Montreux	Secrétaire				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
CURTET	André	Vallorbe	Membre				
1970							
PIOT	Maxime	Yverdon	Président				
* ROSSET	Jean-Pierre	Lausanne	Vice-Président				
KUFFER	Armand	Nyon	Trésorier				
BARRAUD	Marcel	Montreux	Secrétaire				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
CURTET	André	Vallorbe	Membre				
VOELLMY	Jean	Lausanne	Membre				
1971							
PIOT	Maxime	Yverdon	Président				
BARRAUD	Marcel	Montreux	V.-Prés.+Trésorier				
ROSSET	Jean-Pierre	Lausanne	Secrétaire				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
CURTET	André	Vallorbe	Membre				
* SAVARY	Jean-Paul	Gland	Membre				
* WEBER	Max	Morges	Membre				
* PERRIARD	Max	Lausanne	Membre 10-12				
1972							
PIOT	Maxime	Yverdon	Président				
BARRAUD	Marcel	Montreux	V.-Prés.+Trésorier				
ROSSET	Jean-Pierre	Lausanne	Secrétaire 01-09				
* CORNU	René	Lausanne	Secrétaire 10-12				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
SAVARY	Jean-Paul	Gland	Membre+Secr. ai				
WEBER	Max	Morges	Membre				
PERRIARD	Max	Lausanne	Membre				
1973							
PIOT	Maxime	Yverdon	Président				
BARRAUD	Marcel	Montreux	V.-Prés.+Trésorier				
CORNU	René	Lausanne	Secrétaire				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
SAVARY	Jean-Paul	Gland	Membre 01-09				
WEBER	Max	Morges	Membre 10-12				
PERRIARD	Max	Lausanne	Membre				
* FOURNIER	Michel	Lausanne	Membre				
* RUCHET	Serge	Lausanne	Membre				
* VERNEZ	Alfred	Lausanne	Membre 10-12				
1974							
PIOT	Maxime	Yverdon	Président				
BARRAUD	Marcel	Montreux	V.-Prés.+Trésorier				
CORNU	René	Lausanne	Secrétaire				
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Membre				
FOURNIER	Michel	Lausanne	Membre				
RUCHET	Serge	Lausanne	Membre				
VERNEZ	Alfred	Lausanne	Membre				

MEMBRES DES DIVERS COMITES DE L'ACCV

1975				1982			
* CURCHOD	Daniel	Lausanne	Président	CURCHOD	Daniel	Yverdon	Président
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Vice-Président	SAVARY	Jean-Paul	Puidoux	Vice-Président
BARRAUD	Marcel	Montreux	Trésorier	VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier
CORNU	René	Lausanne	Secr.+Prés. ai >06	CORNU	Laurent	Lausanne	Secrétaire
VERNEZ	Alfred	Lausanne	Membre	CHAMOT	Claude	Lausanne	Membre
* CHAMOT	Claude	Chexbres	Membre	* TERRAPON	Willy	Cousset	Membre stagiaire
* PAHUD	Philippe	Yverdon	Membre	1983			
1976				CURCHOD	Daniel	Yverdon	Président
CURCHOD	Daniel	Lausanne	Président	SAVARY	Jean-Paul	Puidoux	Vice-Président
DENEREAZ	Bernard	Vevey	Vice-Président	VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier
BARRAUD	Marcel	Montreux	Trésorier	* MEYER	Dominique	Puidoux	Secrétaire
CORNU	René	Lausanne	Secrétaire	CHAMOT	Claude	Lausanne	Membre
VERNEZ	Alfred	Lausanne	Membre	* RAPIT	J-Claude	Cossonay	Membre
CHAMOT	Claude	Chexbres	Membre	1984			
PAHUD	Philippe	Yverdon	Membre	CURCHOD	Daniel	Yverdon	Président
1977				SAVARY	Jean-Paul	Sion	Vice-Président
CURCHOD	Daniel	Lausanne	Président	VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier
CORNU	René	Lausanne	Vice-Président	MEYER	Dominique	Puidoux	Secrétaire
* VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier	CHAMOT	Claude	Lausanne	Membre
PAHUD	Philippe	Yverdon	Secr. ai +Membre	RAPIT	J-Claude	Cossonay	Membre
* CORNU	Laurent	Lausanne	Secrétaire 10-12	* BERSET	P-Alain	Renens	Membre
* MOMBELLI	Frédi	Prilly	P. Com. Cyclotou.	1985			
CHAMOT	Claude	Chexbres	Membre	SAVARY	Jean-Paul	Sion	Président ad
1978				* DESSAUGES	Claude	Crissier	Président 01-09
CURCHOD	Daniel	Prilly	Président	VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier 01-09
CORNU	René	Lausanne	Vice-Président	MEYER	Dominique	Puidoux	Secrétaire
VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier	CHAMOT	Claude	Lausanne	Membre
CORNU	Laurent	Lausanne	Secrétaire	RAPIT	J-Claude	Cossonay	Membre
MOMBELLI	Frédi	Prilly	P. Com. Cyclotou.	BERSET	P-Alain	Renens	Membre
CHAMOT	Claude	Chexbres	Membre	1986			
PAHUD	Philippe	Yverdon	Membre 01-09	DESSAUGES	Claude	Crissier	Président
1979				SAVARY	Jean-Paul	Sion	VP.+Trésorier ai
CURCHOD	Daniel	Prilly	Président	MEYER	Dominique	Puidoux	Secrétaire
CORNU	René	Lausanne	Vice-Président	CHAMOT	Claude	Lausanne	Membre
VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier	RAPIT	J-Claude	Cossonay	Membre
CORNU	Laurent	Lausanne	Secrétaire	BERSET	P-Alain	Renens	Membre
MOMBELLI	Frédi	Prilly	P. Cyclotou.01-09	1987			
* SAVARY	Jean-Paul	Puidoux	P. Cyclotou.10-12	DESSAUGES	Claude	Crissier	Président
CHAMOT	Claude	Chexbres	Membre	SAVARY	Jean-Paul	Sion	Vice-Président
* CARRARA	Eliam	Morges	Membre	* KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier
* DURIG	Fritz	Villeneuve	Membre	* MAURE	Janine	Renens	Secrétaire 10-12
1980				RAPIT	J-Claude	Cossonay	Membre
CURCHOD	Daniel	Prilly	Président	* BOVARD	Alain	Belmont	Membre
CORNU	René	Lausanne	Vice-Président	1988			
VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier	DESSAUGES	Claude	Crissier	Président
CORNU	Laurent	Lausanne	Secrétaire	SAVARY	Jean-Paul	Sion	Vice-Président
MOMBELLI	Frédi	Prilly	P. Com. Cyclotou.	KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier
SAVARY	Jean-Paul	Puidoux	P. Com. cyclospor	MAURE	Janine	Renens	Secrétaire
CHAMOT	Claude	Lausanne	Membre	RAPIT	J-Claude	Cossonay	Membre
CARRARA	Eliam	Morges	Membre	BOVARD	Alain	Belmont	Membre
DURIG	Fritz	Villeneuve	Membre	1989			
1981				DESSAUGES	Claude	Crissier	Président
CURCHOD	Daniel	Prilly	Président	SAVARY	Jean-Paul	Sion	Vice-Président
SAVARY	Jean-Paul	Puidoux	Vice-Président	KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier
VALLOTTON	Roger	Morges	Trésorier	MAURE	Janine	Renens	Secrétaire
CORNU	Laurent	Lausanne	Secrétaire	RAPIT	J-Claude	Cossonay	Membre
CORNU	René	Lausanne	Membre	BOVARD	Alain	Belmont	Membre
CHAMOT	Claude	Lausanne	Membre	* FORESTIER	Daniel	Bex	Membre
* DALLENBACH	Alain	Yverdon	Membre 01-09				

MEMBRES DES DIVERS COMITES DE L'ACCV

1990				1997			
DESSAUGES	Claude	Crissier	Président	GLUR	Marcel	Corseaux	Président
SAVARY	Jean-Paul	Sion	Vice-Président	RUFI	J-Claude	Chavannes	Vice-Président
KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier	KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier
MAURE	Janine	Renens	Secrétaire	FAHRNI	Elisabeth	Payerne	Secrétaire
RAPIT	J-Claude	Cossonay	Membre	FELIX	Francis	Colombier	Membre
FORESTIER	Daniel	Bex	Membre	BERGER	Christian	Cossonay	Membre
* FELIX	Francis	Colombier	Membre	HOELTSCHI	Jacques	Combremont	Membre
1991				1998			
DESSAUGES	Claude	Crissier	Président	GLUR	Marcel	Corseaux	Président
KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier	HOELTSCHI	Jacques	Combremont	Vice-Président
FORESTIER	Daniel	Bex	Membre	* LUTHI	Viviane	Yverdon	Trésorière
FELIX	Francis	Colombier	Membre	FAHRNI	Elisabeth	Fétigny	Secrétaire
* RUFI	J-Claude	Chavannes	Membre	FELIX	Francis	Colombier	Membre
* REBEYROL	René	Orbe	Membre	BERGER	Christian	Cossonay	Membre
1992				* BOVEL	P-André	Orbe	Membre
* DOUGOUD	Claude	Le Sentier	Président	1999			
REBEYROL	René	Orbe	1er Vice-Président	GLUR	Marcel	Corseaux	Président
* GLUR	Marcel	Corseaux	2e Vice-Président	HOELTSCHI	Jacques	Combremont	Vice-Président
KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier	LUTHI	Viviane	Yverdon	Trésorière
FORESTIER	Daniel	Bex	Membre	FAHRNI	Elisabeth	Fétigny	Secrétaire
FELIX	Francis	Colombier	Membre	FELIX	Francis	Colombier	Membre
RUFI	J-Claude	Chavannes	Membre	BERGER	Christian	Cossonay	Membre
1993				BOVEL	P-André	Orbe	Membre
DOUGOUD	Claude	Le Sentier	Président	2000			
REBEYROL	René	Orbe	1er Vice-Président	GLUR	Marcel	Corseaux	Président
GLUR	Marcel	Corseaux	2e Vice-Président	HOELTSCHI	Jacques	Combremont	Vice-Président
KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier	LUTHI	Viviane	Yverdon	Trésorière
FORESTIER	Daniel	Bex	Membre	FAHRNI	Elisabeth	Fétigny	Secrétaire
FELIX	Francis	Colombier	Membre	FELIX	Francis	Colombier	Membre
RUFI	J-Claude	Chavannes	Membre	BERGER	Christian	Cossonay	Membre
1994				BOVEL	P-André	Orbe	Membre
DOUGOUD	Claude	Le Sentier	Président 01-09	2001			
RUFI	J-Claude	Chavannes	Président 10-12	GLUR	Marcel	Corseaux	Président
REBEYROL	René	Orbe	1er Vice-Président	HOELTSCHI	Jacques	Combremont	Vice-Président
GLUR	Marcel	Corseaux	2e Vice-Président	LUTHI	Viviane	Yverdon	Trésorière
KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier	FAHRNI	Elisabeth	Fétigny	Secrétaire
* DOUGOUD	Madame	Le Sentier	Secrétaire 01-09	FELIX	Francis	Colombier	Membre
* ROY	Christiane	Corseaux	Secrétaire 10-12	BERGER	Christian	Cossonay	Membre
FELIX	Francis	Colombier	Membre	* GENOUD	Christian	Chavannes	Membre
* BERGER	Christian	Cossonay	Membre	2002			
1995				GLUR	Marcel	Corseaux	Président
RUFI	J-Claude	Chavannes	Président	HOELTSCHI	Jacques	Combremont	Vice-Président
REBEYROL	René	Orbe	1er Vice-Président	* TURIN	Doris	Goumoens	Trésorière
GLUR	Marcel	Corseaux	2e Vice-Président	FAHRNI	Elisabeth	Fétigny	Secrétaire
KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier	FELIX	Francis	Colombier	Membre
ROY	Christiane	Corseaux	Secrétaire 01-09	GENOUD	Christian	Chavannes	Membre
FELIX	Francis	Colombier	Membre	* VAUCHER	Michel	Lausanne	Membre
BERGER	Christian	Cossonay	Membre	2003			
1996				GLUR	Marcel	Corseaux	Président
GLUR	Marcel	Corseaux	Président	HOELTSCHI	Jacques	Combremont	Vice-Président
RUFI	J-Claude	Chavannes	Vice-Président	TURIN	Doris	Goumoens	Trésorière
KAISER	Heinz	Lausanne	Trésorier	FAHRNI	Elisabeth	Fétigny	Secrétaire
* FAHRNI	Elisabeth	Payerne	Secrétaire 10-12	FELIX	Francis	Colombier	Membre
FELIX	Francis	Colombier	Membre	GENOUD	Christian	Chavannes	Membre
BERGER	Christian	Cossonay	Membre	VAUCHER	Michel	Lausanne	Membre
* HOELTSCHI	Jacques	Payerne	Membre				

2004

* BANDERET	G-André	Concise	Président
VAUCHER	Michel	Lausanne	Vice-Président
TURIN	Doris	Goumoens	Trésorière
SCHOPFER	Brigitte	Penthalaz	Secrétaire
FELIX	Francis	Colombier	Membre
* FLACTION	Eric	Crissier	Membre
GENOUD	Christian	Chavannes	Membre en congé

2005

BANDERET	G-André	Concise	Président
VAUCHER	Michel	Lausanne	Vice-Président
TURIN	Doris	Goumoens	Trésorière
SCHOPFER	Brigitte	Penthalaz	Secrétaire
* DEMONT	Edward	Colombier	Membre
FELIX	Francis	Colombier	Membre
FLACTION	Eric	Crissier	Membre
GENOUD	Christian	Chavannes	Membre en congé
* RISSE (Gargamel)Gérald		Payerne	Membre

2006

BANDERET	G-André	Grandson	Président
VAUCHER	Michel	Lausanne	Vice-Président
TURIN	Doris	Goumoens	Trésorière
SCHOPFER	Brigitte	Penthalaz	Secrétaire
DEMONT	Edward	Colombier	Membre
FELIX	Francis	Colombier	Membre
FLACTION	Eric	Crissier	Membre
* GERBER	Frédéric	Bex	Membre
RISSE (Gargamel)Gérald		Payerne	Membre

2007

BANDERET	G-André	Concise	Président
VAUCHER	Michel	Lausanne	Vice-Président
TURIN	Doris	Goumoens	Trésorière
SCHOPFER	Brigitte	Penthalaz	Secrétaire
DEMONT	Edward	Colombier	Membre
FELIX	Francis	Colombier	Membre
FLACTION	Eric	Crissier	Membre
GERBER	Frédéric	Bex	Membre
RISSE (Gargamel)Gérald		Payerne	Membre

75 ANS D'HISTOIRE DE L'ACCV



Si en 2008 on a tendance à bannir la fumée dans les lieux publics, ce n'était pas le cas 75 ans auparavant. Vente de cendriers au profit des premiers Championnats Vaudois sur route.

Les Championnats Vaudois

Les premiers Championnats Vaudois sur route ont été organisés le 24 septembre 1933 sous le patronage du journal "Le Sport Suisse". Mis sur pied par Marcel Rossier du Comité de l'UCS et Président de l'ACV, ils ont obtenu un gros succès. La participation enregistra 95 inscrits répartis en 3 catégories: 23 débutants terminèrent l'épreuve des 70 kilomètres, 43 Juniors sur 100 kilomètres et 12 amateurs sur les 125 kilomètres, départ de Lausanne via le Chalet-à-Gobet, la Plaine de la Broye, Payerne, retour par les Grottes de Cheyres, Orbe, Cossonay et Lausanne. Silvio Dall'Agglio de Renens remporta l'épreuve en 3h51"10.

L'organisation de Championnats Vaudois ou Romands s'est généralisée maintenant pour toutes les disciplines. Un club du canton prenant en charge l'aménagement sous l'égide de l'ACCV.

Les diplômes de Champion Vaudois sont remis aux vainqueurs lors de l'Assemblée générale annuelle de l'ACCV.

ACV ACCV - Leader romand

- Notre Association a toujours été le moteur en Suisse Romande.
- En 1981, à été mis sur pied la première "Réunion des associations cyclistes cantonales romandes". Ces réunions sont toujours d'actualité aujourd'hui sous la conduite de l'ACCV.
- Egalement moteur de l'ACCL Association des Clubs Cyclistes du Léman - Union Franco-Suisse: HS, GE, VS + VD.

ACV - ACCV Précurseur

- Organisateur du Rallye du Comptoir Suisse à Lausanne durant de nombreuses années.
- Créateur du Tour du Pays de Vaud en 1967. TPV organisé jusqu'en 1992 par le comité de l'ACV, puis par un comité ad-hoc. Cette année eu lieu le 40^e TPV.
- Créateur de l'Omnium vaudois de cyclocross avec renaissance en 1979.
- Acquisition d'une installation de photo-finish en 1980.
- Test d'éclairage pour cycles avec la Gendarmerie vaudoise et homologation par le Service des automobiles, cycles et bateaux.

Quelques extraits des procès-verbaux d'assemblées générales :

- 29.11.1970 L'Association compte 22 clubs et 4 Girons (Lausanne, Jura, Broye et Côte). La répartition des clubs dans les divers Girons est sévèrement réglée par l'ACV.
- 18.02.1973 Le Comité estime que la cotisation actuelle de Fr. 25.- ne cadre plus. Les délégués acceptent une augmentation, soit : finance d'entrée Fr. 50.- Cotisation annuelle Fr. 50.-
- 18.02.1978 Un débat est ouvert sur l'augmentation de la cotisation annuelle. Les délégués décident de passer le montant à Fr. 75.-
- 10.02.1980 Daniel Curchod, Président, signale la destruction des archives de l'ACV lors d'un incendie criminel (hiver 1979-1980). Les documents de 1933 à 1977 sont partis en fumée.
- 21.11.1981 L'Association compte 27 clubs et 4 Girons (Lausanne, La Côte, Nord-Jura et Chablais)

Cinquantenaire de l'ACV en 1983

Plutôt que des festivités, une "action sécurité" a été mise sur pied pour fêter ce jubilé. En collaboration avec la Gendarmerie vaudoise et le Service des automobiles, cycles et bateaux, notre Association a testé divers dispositifs de sécurité destinés plus spécialement à l'utilisateur d'un cycle de compétition. Les dispositifs d'éclairage et réfléchissants proposés à des conditions extrêmement avantageuses, sont principalement destinés à nos coureurs et nos membres. La commémoration du cinquanteaire à toutefois eu lieu lors de la Journée Cycliste Vaudoise, organisée par le VC Payerne, et une réception offerte par le Conseil d'Etat Vaudois et la Municipalité de Lausanne a eu lieu en la Villa Mon Repos à Lausanne.

Après un demi-siècle d'existence, l'Association compte 27 clubs et 3 Girons.

- 17.11.1984 Des félicitations sont adressées à Laurent Vial, lors de l'Assemblée générale, qui a brillamment remporté la médaille d'argent des 100 Km par équipes aux JO de Los Angeles. Il est le premier cycliste vaudois médaillé olympique. Lors de la même Assemblée, on remettait le titre de Champion Vaudois Cadets à Laurent Dufaux. Le début d'une grande carrière qui atteindra son sommet lors de sa victoire d'étape du Tour de France, à Pampelune en 1996 !
- 29.11.1986 La renaissance du cyclocross en Suisse romande n'est pas un vain mot. Notre Champion Suisse Pascal Richard fait des émules et l'Omnium Vaudois, qui est en constante progression sur tous les niveaux, a enregistré plus de 70 inscriptions et 14 cadets. Ce résultat est plus qu'encourageant et la poussée des jeunes est remarquable. La consécration suprême pour Pascal Richard arrivera en 1988 où il devient Champion du Monde de cyclocross et Champion Olympique sur route à Atlanta en 1996.
- 28.02.1987 L'Association compte désormais que 3 Girons (Chablais, Nord-Vaudois et La Côte) Disparition du Giron Lausannois.
- 27.02.1988 L'Association compte 26 clubs et 3 Girons. La proposition de passer le montant de la cotisation annuelle à Fr. 100.- est acceptée à l'unanimité.
- 24.11.1990 Alors que l'ACV se réunissait en Assemblée au printemps et en automne, la proposition du Comité de ne faire qu'une seule Assemblée générale par année est acceptée par 10 voix contre 9. La décision deviendra effective à partir du 27.02.1993 à Bussigny.
- 23.02.1991 Pour continuer à financer le mouvement juniors, il faut trouver de l'argent. La proposition d'augmenter les cotisations est acceptée. Finance d'entrée Fr. 150.-. Cotisation annuelle Fr. 150.-
- 29.02.1992 L'association compte 22 Clubs et 3 Girons. Six autres clubs qui luttent pour leur survie sont en congé : Pédale Pulliéranne, Pédale Yverdonnoise, Pédale de Lutry, Vétérans Cyclistes, Club Cyclotourisme de la Riviera, Club Sportif des Cheminots, Centro Espagnol Bussigny.
- 25.02.1995 Un débat très nourri a lieu lors de l'Assemblée générale tenue à Veytaux au sujet de la fusion de l'UCS (Union Cycliste Suisse) avec le SRB (Schweizerischer Radfahrerbund).

En effet à l'Assemblée générale de l'UCS, le 10.12.1994 à Savièse, une résolution a été votée (de justesse) tendant à sortir des biens de l'UCS, le Tour de Romandie, et remettre cette organisation à une fondation.

Cette action ayant été entachée d'un vice-de-forme, un recours a été déposé. La situation a ensuite évolué par la dissolution de l'UCS et remplacée par l'UCR-R (Union Cycliste Romande et Régions), ouvrant ainsi la porte à la création de notre seul et unique organe fédératif du cyclisme suisse par la naissance de la Fédération du Cyclisme Suisse (FCS). C'est plus tard que l'UCR-R prendra le nom de Fondation pour le Cyclisme Romand.

- 22.02.1997 Francis Félix, au Comité depuis 1990 avec la charge de responsable des Juniors vaudois, s'est vu attribuer la tâche de responsable du Team Suisse Romande.
- 18.04.1997 Le Service de l'Education Physique et du Sport porte à notre connaissance qu'en séance du 9.04.1997, le Conseil d'Etat a pris la décision d'exonérer les frais de la Police Cantonale, notamment des courses cyclistes pour les clubs affiliés et poursuivant aucun but lucratif. Cette décision fait suite aux nombreuses interventions de Marcel Glur, Président.
- 28.02.1998 Afin d'être en concordance avec nos sociétés cantonales (ASFV - ACVG- ACCM) etc, et de donner à notre association une identité correspondante vis-à-vis de l'extérieur, la proposition du Comité de modifier l'appellation de notre Association de ACV en ACCV (Association Cycliste Cantonale Vaudoise).
- 26.01.2002 La Commission du Vélodrome de Lausanne change de nom et devient Commission des Vélodromes Romands. Michel Vaucher, son président, fait son entrée au Comité de l'ACCV.
- 2004 Swiss-Cycling fait part de son projet de régionalisation, soit la division de la Suisse en 4 régions et la disparition des Associations cantonales. Il s'en suivit une violente montée aux barricades, de nombreuses séances des Présidents des associations romandes et d'échanges de lettres avec la Fédération qui a finalement accepté de revenir sur sa décision. L'Association Cycliste Cantonale Vaudoise est toujours bien présente... et plus forte que jamais !
- 02.02.2008 Notre Association compte 40 membres, soit : 21 clubs, 4 clubs de bicross, 4 clubs de cyclotourisme, 2 club de VTT, 1 club de descente VTT, 2 clubs de Trial, 3 Girons et 1 Commission des Vélodromes, 1 groupement des moniteurs et le Tour du Pays de Vaud.

COMITÉ DE L'ACCV 2008



Président
Georges-André BANDERET

En Pradaz 2
1426 Concise

024 434 14 82
079 413 42 21
g.banderet@bluewin.ch

Trésorière

Doris TURIN
Sur Fontaine, 1376 Goumoens-la-Ville

Secrétaire

Brigitte SCHOPFER
Savoie 6, 1395 Penthalaz

Responsable Juniors

Francis FÉLIX
Rte du Village 17, 1114 Colombier

Responsable Piste
Et Vice-Président

Michel VAUCHER
Av. d'Echallens 13, 1004 Lausanne

Responsable Cyclocross

Gérald RISSE
Derrière-Chapelle 5, 1530 Payerne

Responsable BMX et TRIAL

Edward DEMONT
Ch. de la Severire 1, 1114 Colombier

Responsable MTB

Frédéric GERBER
Rte du Simplon 18, 1880 Bex

Responsable Cyclotourisme

Philippe SIMONET
Sur le Carro, 1776 Montagny-la-Ville

Responsable Chronométrage

Eric FLACTION
Ch. du Giziaux 4, 1066 Epalinges

Webmaster - Communication

Marcel COMBREMONT
Ch. du Chêne 14, 1054 Morrens

ASSOCIATION CYCLISTE CANTONALE VAUDOISE

STATUTS

TABLE DES MATIERES

Chapitre I	Buts et affiliations
Chapitre II	Composition de l'A.C.C.V.
Chapitre III	Admission
Chapitre IV	Assemblée générale
Chapitre V	Assemblée extraordinaire
Chapitre VI	Obligation des clubs
Chapitre VII	Comité
Chapitre VIII	Tour du Pays de Vaud (TPV)
Chapitre IX	Ressources
Chapitre X	Dispositions finales
Chapitre XI	Entrée en vigueur

Chapitre I

1. Buts et affiliations

- 1.1 L'Association Cycliste Cantonale Vaudoise, dont le sigle est A.C.C.V. est une association à but non lucratif au sens du titre 2, article 60 et suivants du Code Civil Suisse.
- 1.2 L'A.C.C.V. fondée en 1933, a pour but d'établir des liens de solidarité entre les clubs du canton de Vaud, de soutenir les intérêts collectifs et de favoriser le développement du sport cycliste, sous toutes ses formes.
- 1.3 Le siège de l'A.C.C.V. est au domicile du président en charge.
- 1.4 L'A.C.C.V. peut s'affilier à SWISS CYCLING. (Fédération Cycliste Suisse). Elle peut également s'affilier à d'autres associations ou organismes oeuvrant au développement du cyclisme.
- 1.5 L'A.C.C.V. s'interdit toute activité politique et religieuse.

Chapitre II

2. Composition de l'A.C.C.V.

- 2.1 L'A.C.C.V. est composée :
 - a) des clubs vaudois
 - b) du comité cantonal
 - c) des membres d'honneur

Chapitre III

3. Admission

- 3.1 Tout club qui désire faire partie de l'A.C.C.V. doit adresser sa demande d'adhésion par écrit au comité. L'assemblée générale est seule compétente pour décider de l'admission.
- 3.2 Au moment de son admission, le club s'acquitte de la finance d'entrée.
- 3.3 Les cotisations sont payées régulièrement au plus tard le 31 mai de l'année en cours.

Chapitre IV

4. Assemblée générale

- 4.1 L'assemblée générale a lieu en principe le matin du dernier samedi du mois de janvier.
- 4.2 Elle nomme :
- les membres du comité
 - les vérificateurs des comptes
- 4.3 Elle approuve :
- les rapports du président, du caissier, des vérificateurs des comptes
 - les rapports des manifestations cantonales
 - les comptes, la gestion et le budget
 - le plan de subvention des manifestations cantonales.
- 4.4 Elle fixe :
- la finance d'entrée
 - le montant des cotisations annuelles.
- 4.5 Elle distribue:
- les distinctions
 - les titres de membre d'honneur.
- 4.6 Elle attribue l'organisation des différents championnats cantonaux :
- sur route, selon le règlement cantonal lors de l'organisation vaudoise ou selon le cahier des charges des championnats intercantonaux sur route admis par les associations cantonales concernées.
 - par équipes
 - sur piste
 - de cyclo-cross
 - autres disciplines cyclistes (MTB et autres).
Les organisateurs touchent une subvention.
- 4.7 Comité :
- Le Comité est composé au moins de 7 membres comprenant notamment:
- un(e) président (e)
 - un(e) vice-président (e)
 - un(e) secrétaire
 - un(e) caissier (ère)
 - des membres
- nommés par l'assemblée générale.
Le comité est élu pour deux ans. Il est rééligible.
- 4.8 Mis à part le bureau (président, secrétaire et caissier), le comité se définit lui-même la répartition de ses tâches.
- 4.9 Dans la mesure du possible, elle discute l'ordre du jour de SWISS CYCLING ou débat sur les éventuelles propositions de ses membres ou émanant du comité.

Chapitre V

5. Assemblée extraordinaire

- 5.1 Une assemblée extraordinaire peut être convoquée par :
- décision du comité
 - un tiers des clubs.
- 5.2 Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Chapitre VI

6. Obligation des clubs

- 6.1 Les clubs sont tenus d'être représentés aux assemblées de l'A.C.C.V. par deux mandataires ayant pouvoir de décision.
- 6.2 Les clubs communiquent au président de l'A.C.C.V. :
 - a) au plus tard dix jours à l'avance, les noms de leurs délégués ainsi que toutes les éventuelles propositions administratives ou sportives;
 - b) au plus tard 60 jours à l'avance, toutes les éventuelles propositions pouvant engendrer une contribution financière des clubs. Dans ce cas, ces propositions seront mises à l'ordre du jour et portées à la connaissance des clubs 30 jours à l'avance.
- 6.3 Les décisions sont prises à la majorité des clubs présents. Chaque club a droit à une voix par délégué présent, soit au maximum deux voix (majorité absolue au premier tour et relative au deuxième tour).
- 6.4 Les clubs ont l'obligation d'inviter à l'assemblée générale tous les titrés vaudois de l'année en cours. A cette occasion le diplôme de "Champion Vaudois" leur est remis personnellement au cours du déjeuner.

Chapitre VII

7. Comité

- 7.1 Le comité assure l'administration générale et sportive de l'A.C.C.V. Il ne peut prendre aucun engagement financier supérieur à l'actif net de l'association.
- 7.2 Le président et le secrétaire possèdent collectivement la signature sociale, le président et le caissier celles des questions financières.
- 7.3 Il représente l'A.C.C.V. aux assemblées notamment à SWISS CYCLING ou lors d'invitation à participer aux assemblées d'associations reconnues.
- 7.4 Le comité de l'A.C.C.V. est représenté par au moins un membre au sein du comité du TPV.
- 7.5 Pour toutes représentations officielles, les membres du comité touchent une indemnité.

Chapitre VIII

8. Tour du Pays de Vaud

- 8.1 Le Tour du Pays de Vaud, ci-après le TPV, est la propriété intellectuelle et financière de l'A.C.C.V.
- 8.2 Le TPV est organisé par un comité ad'oc indépendant
- 8.3 Les pièces comptables du TPV sont visées par le président et le caissier du TPV. Le comité de l'A.C.C.V. a le loisir de consulter, en tout temps, les comptes et les pièces comptables du TPV.

Chapitre IX

9. Ressources

- 9.1 Les ressources de l'A.C.C.V. sont :
- a) les finances d'entrées
 - b) les cotisations
 - c) les subsides et les dons.
 - d) l'avoir du TPV

Chapitre X

10. Dispositions finales

- 10.1 Le club qui ne se conforme pas aux statuts et aux règlements ou qui se conduit de façon à discréditer l'A.C.C.V., peut être exclu par l'assemblée générale sur proposition du comité ou d'un club.
- 10.2 Tout club qui démissionne de l'A.C.C.V. pour juste motif peut être réintégré sans finance d'entrée, si la demande est présentée dans un délai de deux ans.
- 10.3 Sans excuse écrite valable, tout club absent à une assemblée est amendable d'un montant équivalant à la cotisation annuelle en vigueur.
- 10.4 L'association n'est responsable que jusqu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres sont exonérés de toutes responsabilités personnelles.
- 10.5 La dissolution de l'A.C.C.V. ne peut être prononcée tant que trois clubs en désirent le maintien. En cas de dissolution, sa fortune ne pourra en aucun cas être répartie entre les membres. Cette fortune peut être confiée à SWISS CYCLING, à défaut, à l'A.O.S (Association Olympique Suisse) en vue de la constitution d'une nouvelle association cycliste cantonale vaudoise.
- 10.6 Toute modification des statuts doit être soumise par écrit à l'assemblée générale. Aucune modification ne pourra être décidée si l'objet n'a pas été porté à l'ordre du jour.
- 10.7 Pour tous les cas non prévus par les présents statuts, l'assemblée décidera en dernier ressort.

Chapitre XI

11. Entrée en vigueur

- 11.1 Les présents statuts entrent en vigueur dès leur adoption par l'assemblée générale. Ils abrogent ceux du 28 février 1998.

Adoptés par l'assemblée générale tenue à Crissier le 27 janvier 2001.

Le Président:

Marcel GLUR

La Secrétaire:

Elisabeth FAHRNI

LES CLUBS DE L'ACCV

- Amis Cyclistes du Nord, Yverdon, fondés en 1933
- Association Cycliste Broye, fondée en 1995
- Centre Mondial du Cyclisme, Aigle, fondé en 2006
- Cyclo-Ballade, Vevey, fondé en 1976
- Cyclophile Aigle, fondé en 1922
- Cyclophile Bex, fondé en 1976
- Cyclophile Lausannois, fondé en 1894
- Cyclophile Morgien, fondé en 1948
- Vélo-Club Aiglon, Renens, fondé en 1921
- Vélo-Club Arc-en-Ciel, Bussigny, fondé en 1977
- Vélo-Club Chailly, fondé en 1951
- Vélo-Club Echallens, fondé en 1979
- Vélo-Club La Roue d'Or, Renens, fondé en 1952
- Vélo-Club Lausanne, fondé en 1917
- Vélo-Club Montreux, fondé en 1923
- Vélo-Club Nyon, fondé en 1933
- Vélo-Club Orbe, fondé en 1934
- Vélo-Club Rennaz Sports, fondé en 1975
- Vélo-Club Vallorbe, fondé en 1926
- Vélo-Club Vevey, fondé en 1884
- VéloSprint Cossonay, fondé en 1982
- Vélo-Club Pays d'En-Haut, Château-d'Oex, fondé en 1996
- Vélo-Club Police Cantonale, fondé en 1996
- Bicross Club Chablais, fondé en 1999
- Bicross Club Echichens, fondé en 1983
- Bicross Club Yverdon-Les-Bains, fondé en 1985
- BMX Club Grandson, fondé en 1985
- Trial Club du Chablais, Vevey, fondé en 2001
- Trial Club Passepartout, Moudon, fondé en 1983
- Association Alternative Trans-Sport (VTT), Onnens, fondée en 2006
- VTT Balcon du Jura, Bullet, fondé en 1989
- XTREM (VTT), Vevey, fondé en 1999
- Association Cyclotour du Léman, 2006 (date d'entrée)
- Groupement Cyclotourisme TCS, fondé en 1982
- Groupement des Moniteurs de Cyclisme J&S Vaudois, fondé en 1998
- Giron de la Côte
- Giron du Nord-Vaudois
- Giron du Rhône
- Commission des Vélodromes Romands, 2002

6 DISCIPLINES DU CYCLISME REPRESENTÉES



Les avis divergent quant au véritable inventeur de la bicyclette, mais bien loin est le temps de la draisienne (de Karl Drais von Sauerbronn), difficile à manoeuvrer et remplacée par le vélocipède. Un engin qui a franchi un grand pas dans l'amélioration de la technique lorsqu'on l'a muni de "pédales" en 1861.

Le sport cycliste était né avec la première course disputée sur une distance de 1200 mètres remportée par le Britannique James Moore en 3 minutes et 50 secondes le 31 mai 1868 au Parc de Saint-Cloud.

Et le 7 novembre 1869, il s'adjuge la victoire d'une course disputée sur 125 Km à Paris-Rouen en 10h 25 min.

Au cours des temps, la bicyclette a vu un développement considérable et plusieurs disciplines du sport cycliste ont vu le jour.

Pas moins de six disciplines différentes sont actuellement soutenues par l'ACCV :

La Route

Le MTB ou VTT

Le Cyclocross

Le BMX

Le Trial

La Piste

Le Cycle-Balle et le Cyclisme artistique qui se pratiquent en salle n'ont pas d'adeptes en Suisse romande.

LA ROUTE



Le cyclisme de compétition sur route est un sport très exigeant qui n'a aucun rapport avec le cyclotourisme ou la balade en famille.

On ne devient pas champion du jour au lendemain !

Le sport en général – le cyclisme en particulier – est une école de volonté qui demande du courage et des sacrifices.

Organisation générale

Nul ne peut participer à une manifestation cycliste organisée ou contrôlée par la Fédération Cycliste Suisse (Swiss-Cycling) s'il n'est pas titulaire d'une licence (valable 1 année).

Catégories : Jeunesse (14 - 16 ans), Juniors (17 - 18 ans), Amateurs (19 ans - 29 ans), Elites (dès 19 ans après avoir obtenu le nombre de points nécessaires pour le passage dans cette catégorie), Masters (à partir de 30 ans).

Les épreuves

Le cyclisme sur route propose quatre types d'épreuves : les courses d'un jour (classiques), les courses à étapes, les contre-la-montre individuel et les contre-la-montre par équipes. Il existe évidemment une infinité de variantes dans ces épreuves selon qu'elles se déroulent sur un parcours très plat, vallonné, ou montagneux, comme dans les courses alpines. Les courses régionales, organisées sous la forme de girons, offrent la possibilité de parfaire son entraînement et d'évoluer dans un cadre moins exigeant. Les courses nationales permettent de se mesurer avec un plateau de coureurs plus relevé. Les meilleurs classés reçoivent un nombre de points en fonction de leur rang.

LE MTB

Dans notre société où les contraintes et les interdits sont toujours plus nombreux, voire pesants, le vélo-tout-terrain (VTT) apparaît comme un merveilleux moyen de délasserment. Voilà une discipline qui permet de découvrir les plus beaux paysages tout en s'oxygénant profondément. Le randonneur doit s'astreindre toutefois à certaines règles :

1. Les utilisateurs de vélos de montagne ont soin de la flore et de la faune. Ils sont conscients de leur propre responsabilité vis-à-vis de l'environnement.

2. Les utilisateurs de vélos de montagne cèdent dans tous les cas, la priorité aux randonneurs et ils les traitent avec égard.

3. Les utilisateurs de vélos de montagne n'utilisent que les chemins, les routes existants, ainsi que les parcours qui leur sont spécialement destinés.

La compétition

Au même titre qu'une course de vélo sur route, il est nécessaire de posséder une licence pour participer aux compétitions organisées sous l'égide de la Fédération Cycliste Suisse (Swiss-Cycling) ou aux compétitions internationales.

Catégories : Juniors (17 - 18 ans), Hommes (19 ans et plus), Dames, Elites (dès 19 ans après avoir obtenu le nombre de points nécessaires pour le passage dans cette catégorie), Masters (30 ans et plus)

Types de courses

1. Cross-country sur circuit ou "XC"

L'épreuve de cross-country se dispute sur un circuit d'au moins 6 Km.

2. Cross-country en ligne ou "PP" (point to point racing)

Le parcours d'une épreuve de cross-country en ligne se dispute sur un parcours d'au moins 25 Km, sans excéder 100 Km. Les variations de la dénivellation sont importantes.

3. Cross-country sur circuit court ou "SC" (short course racing)

Le parcours de cross-country dit "court" compte au maximum 6 Km par tour. Le départ et l'arrivée se trouvent au même endroit.

4. Descente ou "DH" (downhill)

Le parcours présente des secteurs de types différents : pistes étroites et pistes larges, chemins forestiers, pistes champêtres, pistes en forêt et pistes rocailleuses avec des variations de tronçons techniques et rapides.



LE CYCLOCROSS

Le cyclocross se pratique en saison hivernale et permet une excellente préparation au sport cycliste pour un débutant tant sur le plan technique que sur la mise en condition physique, un mois et demi avant la reprise de l'entraînement routier.

Sans même sans rendre compte, ce débutant améliorera ses qualités d'adresse, de réflexe, d'agilité et de cran, bases par excellence de cette spécialité qui remplace aussi et avantageusement les séances de footing.

Le débutant commencera avec un vélo normal avant de savoir s'il veut vraiment s'engager vers une telle spécialité qui réclame un entraînement sévère. Puis, si les résultats sont encourageants, et qu'il aime ces efforts, alors il envisagera l'achat d'une bicyclette spécialement étudiée pour le cyclocross.



L'Omnium romand de cyclocross se court en 11 manches. Plusieurs coureurs Vaudois ont fait partie de la sélection suisse pour participer aux Championnats d'Europe et du Monde. A relever les titres de Yves Corminboeuf (AC Broye) Champion Suisse Espoir 2005-2006-2007, de Julien Tamarcaz (VC Rennaz) Champion d'Europe Junior en 2004, et celui de Pascal Richard, Champion du Monde en 1988 .

Le matériel spécifique

Le cadre est très différent du cadre classique. Les bases sont plus larges et sans entretoise pour éviter le bourrage de boue. L'entretoise des haubans est fixée plus haut. Le pédalier est plus haut (28 cm du sol). La patte arrière est courte, sans réglage. Le câble de freins arrière passe à la partie supérieure du tube horizontal. La fourche est nettement plus dégagée entre le pneu et la tête de fourche.

LE BMX



Historique du BMX

Le bicross, ou BMX dans les pays anglo-saxons signifiant Bicycle Motor Cross, a été inventé au début des années 70. Cette discipline a été créée au départ pour les enfants des pilotes de motocross californiens, pas assez âgés pour la conduite d'une moto. Puis la discipline s'est étendue sur une grande partie du continent américain pour arriver en Europe et s'installer dans le monde entier. Grande évolution dans ce domaine car, si auparavant les vélos étaient bricolés tant bien que mal, ils sont maintenant fabriqués avec des matériaux de haute technologie afin de construire de véritables machines de compétition. 20 pouces, désigne le vélo le plus standard du BMX. 20 pouces étant le diamètre des roues.

La discipline du BMX a été reconnue par Swiss-Cycling en 1990, et elle est devenue discipline olympique en 2008 à Pékin.

Les courses

Chaque course commence avec les 3 manches de qualification. Chaque groupe composé au maximum de 8 coureurs courent 3 fois. Après ces 3 manches initiales, les 4 meilleurs de chaque groupe courent le tour de compétition suivant. Ces tours peuvent se décomposer comme suit : 1/16 finale, 1/8 finale, 1/4 finale, demi-finale ou finale. Une piste de BMX fait entre 300 et 400 mètres de long.

LE TRIAL



Il s'agit d'un sport qui se pratique aussi bien indoor que dans la nature, forêt, carrière, ville etc...

Le but est de franchir une série d'obstacles (troncs, rochers, palettes, etc...) dans une zone délimitée et un temps de 2minutes 30 sans poser le pied à terre.

Les vélos utilisés ont un très petit cadre, pas de selle, une longue potence, pas de vitesses, et sont équipés de freins puissants, généralement à disque ou à patins hydrauliques (pour une plus grande précision au toucher)

Les techniques :

Passage d'obstacle sans aucune vitesse en plaçant sa roue avant sur le haut de la marche, puis en pliant d'un coup les bras, les jambes et le buste, il faut lancer son vélo par une forte détente comme un élastique.

Descendre un obstacle de face, en laissant rouler à faible allure le vélo sur la marche, avec le corps bien en arrière, se laisser tomber dans le vide sans utiliser les freins et sans lancer le vélo.

Descendre un obstacle avec de la vitesse sans pédaler en tirant le vélo en arrière et vers le haut. Il vaut mieux s'exercer sur de petits obstacles pour commencer.

Descendre un obstacle en roulant et en pédalant bien régulièrement. Cette technique permet de descendre de grosses marches doucement.

Descendre un obstacle en roue arrière avec des petits bonds qui nécessite pour commencer de savoir tenir en équilibre sur la roue arrière.

Effectuer un écart important en arrivant sur la roue avant : Il faut tout d'abord arriver (roue arrière) sur le bord de l'arrête de laquelle on veut repartir. Alors que l'ensemble corps/velo tombe en avant, exercer une vive compression, en se mettant sur l'arrière et en pliant les jambes pour rechercher l'arrête d'arrivée avec l'avant.

Les latéraux consistent à attaquer un obstacle par le coté de 2 façons : en partant les deux roues collées au sol ou en partant en roue arrière. Cette dernière technique est plus courante.

LA PISTE



La piste est une discipline comprenant différentes épreuves se déroulant sur un vélodrome. La partie cyclable de celui-ci est constituée de 2 lignes droites parallèles, reliées par des virages plus ou moins relevés permettant aux cyclistes d'atteindre des vitesses élevées (*jusqu'à 75 km/h*) en toute sécurité. La longueur d'une piste est le plus souvent un sous-multiple du kilomètre. Le matériau utilisé pour le revêtement d'une piste est le ciment, le bitume ou le bois.

- Vélodrome de la Pontaise à Lausanne : revêtement béton, à ciel ouvert, 250 m.
- Vélodrome du Centre Mondial du Cyclisme à Aigle : revêtement bois (pin de Sibérie), couvert, 200 m.
- Vélodrome de la Queue d'Arve à Genève : revêtement bois (conifères de Suède), couvert, 166,66 m

Les disciplines :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| 1 - La vitesse individuelle | 11- Poursuite à l'italienne |
| 2 - Le kilomètre et le 500 mètres | 12- Poursuite à l'australienne |
| 3 - La vitesse par équipes | 13- Derrière d'erny |
| 4 - Le keirin | 14- Epreuves derrière moto |
| 5 - La poursuite individuelle | 15- Course handicap |
| 6 - La poursuite par équipes | |
| 7 - La course aux points | |
| 8 - L'américaine ou Madison | |
| 9 - Le scratch | |
| 10 - L'éliminatoire | |

LE TEAM CHRONOMETRAGE - PHOTOFINISH

Depuis de nombreuses années, l'ACCV fournit des prestations dans le domaine du chronométrage de courses cyclistes sur route.

Jusqu'en 1998, le système utilisé était une caméra noir et blanc qui filmait l'arrivée des coureurs. Ce système était très performant et est encore utilisé par quelques unités de photofinish.

C'est en 1998 que l'ACCV a acquis un système de photofinish couleur auprès de la société Omega. Ce type de précepte utilisé dans le monde entier pour différents types de compétition est toujours d'actualité et reste, pour le cyclisme, le seul système officiel reconnu.

Le chronométrage par transpondeur

En effet, la photofinish, bien que très performante et très précise, ne peut être utilisée correctement que si plusieurs conditions sont remplies, telles que bonnes conditions atmosphériques, respect des règlements dans le port du dossard, informatique sans faille, etc. Malheureusement, il est fort rare que les situations décrites ci-dessus soient réunies.

Lors des courses telles que critérium ou cyclocross, elle ne sert qu'à départager les concurrents lors de sprints ou de l'arrivée finale. Elle ne résout en rien les problèmes de classement manuel toujours fort délicat.

L'acquisition d'un système différent, tel que le chronométrage par transpondeurs, permet de résoudre les difficultés évoquées lors de l'utilisation de la photofinish.

De plus, il offre la possibilité de donner, aux officiels, speaker et public, immédiatement le classement, qu'il soit intermédiaire ou final.

Ce sont pour toutes ces raisons que l'ACCV a décidé en 2005 de compléter son matériel par l'acquisition de transpondeurs. Pour ce faire, elle s'est tournée vers une PME française basée à Dijon, spécialisée dans ce domaine depuis 10 ans, la société Chronelec. Le transpondeur actif Pro Time RCS utilisé actuellement pèse 18 grammes et mesure 44x32x11 mm., donc facilement adaptable au vélo.

Grâce à l'appui de différentes sociétés privées et du Fonds du Sport du Canton de Vaud, il a été possible d'acquérir un fourgon qui permet d'accueillir en permanence l'entier des systèmes techniques nécessaires et de le préserver un maximum des conditions atmosphérique, pluie, neige ou soleil.



TEAM JUNIORS SUISSE ROMANDE

Buts

- ☑ Promouvoir le cyclisme sur route
- ☑ La découverte de nouveaux talents
- ☑ Participer au bon développement physique et psychique de la jeunesse par une activité sportive.
- ☑ Gage d'un bon départ dans la vie professionnelle.
- ☑ Donner la possibilité de participer à des courses de niveau international.

Assistance générale aux juniors (17 - 18 ans)

- La participation est ouverte aux coureurs juniors de toute la Suisse romande.
- Conseils de préparation et planification
- Conseils sur le choix de l'équipement et du matériel
- Stage de formation et présentation du programme de la saison
- Camp d'entraînement
- Organisation de déplacements en commun et coaching lors des compétitions nationales importantes.
- Organisation de déplacements à l'étranger pour des courses de niveau international
- Les coureurs sont revêtus du maillot "Suisse Romande"
- Le Team participe à environ 25 courses annuellement, dont :
 - ▶ Tour du Pays de Vaud
 - ▶ Grand-Prix du Ruebliland (Argovie)
 - ▶ Championnat Suisse individuel sur route
 - ▶ Tre Tre Bresciana (Lombardie, Italie)
 - ▶ Trophée Paganesi (Lombardie, Italie)

Au travers de ces compétitions, bon nombre de coureurs juniors ont commencé leur apprentissage de sportif de haut niveau et ont profité de l'expérience d'anciens coureurs.

Encadrement 2008 : Francis Félix, responsable team Juniors Suisse romande
Roger Champion, directeur sportif
Christian Brechbühl, directeur sportif
Jean-Yves Mühlemann, mécanicien
Max Fauser, mécanicien
Marcel Cheseaux, ravitaillement stage de formation

LE TOUR DU PAYS DE VAUD

Créée par l'ACCV en 1967, cette épreuve s'inscrit dans la continuité d'une initiative visant à donner aux juniors (17 & 18 ans) la possibilité de se mesurer dans des conditions se rapprochant de celles des grands tours professionnels.



Le Tour du Pays de Vaud consacré "**Course Internationale**" de 1969 à 1990, puis dès 1997 est une compétition qui, tout en se pliant aux exigences restrictives d'un règlement étudié pour de jeunes organismes, favorise le développement de talents naissants.

Le Tour du Pays de Vaud peut s'enorgueillir d'un palmarès prestigieux; de grands noms du cyclisme, anciens ou actuels, l'ont disputée.

Un prestigieux palmarès !

1967	Arthur Dahinden (Sui) SRB
1968	Bruno Hubschmid (Sui) SRB
1969	Adriano Bonardi (Ita) Italie
1970	Werner Fretz (Sui) SRB
1971	Gian-Battista Baronchelli (Ita) Italie
1972	Denis Champion (Sui) Vaud
1973	Henri-Daniel Reymond (Sui) Vaud
1974	Serge Demierre (Sui) Suisse
1975	Robert Dill-Bundi (Sui) Suisse
1976	Jean-Marie Grezet (Sui) Neuchâtel
1977	Hubert Seiz (Sui) Thurgovie
1978	Jurg Bruggmann (Sui) Thurgovie
1979	Léo Schoenenberger (Sui) Saint-Gall
1981	Jochen Baumann (Sui) Zürich
1982	Tarjus Larsen (Nor) Norvège
1983	Marius Frei (Sui) Suisse
1984	Norbert Kostel (Aut) Autriche
1985	Félice Puttini (Sui) Suisse
1986	Jens Jentner (Sui) Suisse
1987	Milan Dvorscik (Cze) Tchécoslovaquie
1988	Alessandro Bertolini (Ita) Italie
1989	Alessandro Bertolini (Ita) Italie
1990	Danilo Klaar (Ger) RDA
1991	Emanuele Granzotto (Sui) Zurich
1993	Beat Blum (Sui) Suisse
1994	Rico Götz (Sui) Zürich (RMVZOL)
1995	Martin Elminger (Sui) Suisse Centrale
1996	Ruben Bertogliati (Sui) Tessin
1997	Sandro Güttinger (Sui) Tessin
1998	Gregory Rast (Sui) Suisse
1999	Fabian Cancellara (Sui) Suisse
2000	Daniele Colli (Ita) Lombardie
2001	Patrick Gassmann (Sui) Suisse
2002	Dmitri Kozontchouk (Rus) Russie
2003	Kai Reus (Ned) Pays-Bas
2004	Michael Schaer (Sui) Suisse
2005	Ian Stannard (Gbr) Grande-Bretagne
2006	Daniele Ratto (Ita) Italie
2007	Christopher Juul-Jensen (Dan) Danemark
2008	Moreno Moser (Ita) Italie (le neveu de Francesco)



Le vainqueur 2007, Christopher Jul Jensen, Danemark



En 2008, participation de Taylor Phinney, USA, Champion du Monde Junior 2008

PRESTATIONS FINANCIERES DE L'ACCV

L'ACCV attribue des subventions aux clubs organisateurs des manifestations suivantes :

- Premier pas cadets
- Championnats intercantonaux
- Championnats vaudois de cyclocross
- Camp d'entraînement de cyclocross
- Camp d'entraînement sur piste
- Camp d'entraînement sur route
- Camp d'entraînement de Bicross
- Championnats suisses
- Championnats vaudois sur piste
- Finale vaudoise des écoliers
- Omnium vaudois de cyclocross
- Championnats vaudois de MTB
- Camp d'entraînement de MTB
- Team Juniors



Remise d'un maillot distinctif aux champions vaudois des différentes catégories

LE SITE INTERNET

www.accv.ch

“AU TOP DE L’ACTUALITE”

Avec un CLIC vous trouverez :

- Les adresses des membres du Comité
- Les coordonnées des Clubs Vaudois
- Les statuts de l’ACCV
- L’historique de l’ACCV, ses présidents, ses champions.
- Des communiqués, procès-verbaux d’assemblées etc.
- La rubrique “Formation”, cours de moniteurs et coach.
- La description des différentes disciplines du cyclisme.
- Le calendrier des courses vaudoises sur route, piste, cyclocross, bmx etc.
- Des reportages photos sur les courses romandes, des championnats vaudois et romands, des championnats suisses etc.
- Les résultats de toutes les courses en Romandie.
- Des informations sur la photofinish et le chronométrage par transpondeurs.
- Le Livre d’or
- La rubrique “Au Marché” pour les petites annonces de matériel de vélo.
- La Boîte aux lettres pour faire part de vos doléances.
- Et même des liens sur la météo et l’image radar instantanée des pluies

Par sa mise à jour continue, le site rencontre un énorme succès auprès des internautes.

C’est actuellement entre 2000 et 3500 visiteurs que le site enregistre par semaine.

Bientôt sera fêté le 500’000^{ème} visiteur !

